



Poitiers, le 16 mai 2018

Grève et mobilisation des agents informaticiens Finances Publiques

Vous pensiez que tout se résout par internet ?

Vous pensiez que vos démarches administratives en ligne seraient plus simples ?

Comme vous pouvez le constater, ce n'est pas le cas ! La déclaration en ligne n'est pas simple à remplir, elle est quasiment devenue obligatoire, et de par la fracture numérique qu'elle engendre, elle exclue souvent les citoyens les plus fragiles (personnes âgées ou en difficultés) qui ont besoin de conseils et d'accueil humain. Situation aggravante et contradictoire par rapport à son orientation « tout numérique », la Direction Générale des Finances Publiques supprime chaque année des centaines d'emplois d'agents assermentés au niveau national dans ces centres informatiques :

- 62 emplois en 6 ans dans notre direction du Sud-Ouest.

Recours à la contractualisation et transfert de mission !

La confidentialité de vos données personnelles ?

Le développement et la création des logiciels gérant le prélèvement à la source ont été confiés à plus de 50 % à des sociétés privées par manque d'effectifs de fonctionnaires d'état !

À Poitiers, 10 salariés en emplois précaires (Contrats d'intérim renouvelables ou pas) assurent en concurrence avec nos agents la saisie du fichier immobilier à destination des notaires (ANF).

À qui profitent ces suppressions et ces transferts de missions vers le privé ?

Aux grands groupes informatiques internationaux (GAFA) et à leurs filiales qui progressivement prennent possession des données informatiques des citoyens !

L'hébergement de la vidéo explicative du Prélèvement A la Source sur la plate-forme YouTube de la société Google lui a permis de capter des informations personnelles de millions d'usagers télédéclarants !

CAP 2022 – Destruction des services publics !

On craignait des propositions contestables du comité action publique 2022 (Cap 22). Elles s'annoncent explosives :

« Des profs avec un CDD de cinq ans, des policiers embauchés pour seulement dix ans, des agents territoriaux en contrat de deux ou trois ans renouvelables ». Telles sont les premières nouvelles dont la presse se fait l'écho. ». Et nous fonctionnaires d'état à quelle sauce serons-nous mangés ?

LES AGENTS DES FINANCES PUBLIQUES SONT EN COLÈRES !

La DGFIP en 2018 :

4,5 % des effectifs de la Fonction Publique d'État.

97 % des emplois supprimés dans la Fonction Publique d'État !

MOINS DE FONCTIONNAIRES C'EST MOINS DE SERVICE PUBLIC !

LE SERVICE PUBLIC C'EST LE PATRIMOINE DE CEUX QUI N'EN ONT PAS !

ENSEMBLE, AIDEZ-NOUS À DÉFENDRE NOS FINANCES PUBLIQUES !



Lettre ouverte aux usagers Notre Fonction publique est en danger : défendons-la le 22 mai !

L'avenir des Services Publics nous concerne tous !

Les missions de la Fonction publique – hôpitaux, écoles, préfectures, services des impôts, tribunaux, crèches, EHPAD, ... – font partie du paysage, à tel point qu'il semble aller de soi qu'ils rendent les services qu'on attend d'eux de la meilleure façon possible. Ils emploient aujourd'hui une personne active sur 5.

Quelles réformes sont envisagées par le gouvernement ?

Le Gouvernement annonce une réforme des services publics en profondeur et la remise en cause du statut des fonctionnaires, avec un objectif budgétaire (120 000 suppressions de postes sur le quinquennat) qui l'emporte sur les objectifs d'amélioration de la qualité des services ainsi que de leur meilleure adéquation aux évolutions et attentes des usagers.

Lorsque les agents publics se mobilisent, de façon historique, unitaire pour la première fois depuis 10 ans, et manifestent sur l'ensemble du territoire les 10 octobre 2017, 22 mars 2018 et prochainement le 22 mai 2018, c'est pour les services publics et pour l'emploi public, le statut protecteur pour les usagers, le pouvoir d'achat, les conditions de travail ...

Pourquoi est-il important de se mobiliser ?

Certains d'entre vous peuvent se demander pourquoi soutenir un tel mouvement de revendication, pourquoi défendre les services publics, qui, pour certains, fonctionnent de plus en plus mal, pourquoi s'opposer à la transformation publique souhaitée par le Gouvernement.

Supprimer 120 000 postes, concrètement, c'est baisser les dépenses publiques, certes, mais c'est aussi et surtout voir disparaître les services publics de proximité, sous-préfectures, préfectures, tribunaux, hôpitaux, services des impôts ...

C'est, en conséquence, devoir se déplacer pour faire des démarches administratives, avec les coûts que cela induit, c'est ne plus avoir accès à un service d'accueil physique remplacé par des bornes informatiques, voire ne plus avoir à faire à des services publics mais à des services gérés par le secteur privé, avec les coûts supplémentaires que cela génère.

Remettre en cause le statut des agents publics, concrètement, c'est remettre en cause le mode de fonctionnement des services publics.

Quelques exemples :

Par exemple, rémunérer des agents publics d'un hôpital au mérite, en fonction des résultats, peut conduire un hôpital à opter pour la prise en charge des pathologies les plus banales, pour lesquelles les résultats sont faciles à obtenir, et délaisser les pathologies les plus lourdes, aux résultats plus incertains et moins immédiats.

Abandonner certaines missions, qui n'apparaîtraient pas essentielles, pourrait conduire, par exemple, à confier au secteur privé la gestion des activités culturelles, comme les musées ou les bibliothèques, quitte à ce que leur accès ne soit plus gratuit ou que le montant du droit d'entrée augmente significativement ou encore que toutes les catégories de public n'y aient pas accès.

Dernier exemple, pourquoi confier la gestion des déclarations d'impôts aux agents de la poste, qui feront payer cette opération 50 euros, alors que ce service est aujourd'hui assuré gratuitement par les agents des finances publiques ?

Empêchons la dégradation des Services Publics !

Le projet du Gouvernement va conduire, en l'état actuel des choses, non seulement à la dégradation significative des conditions de travail des agents publics, mais également à la dégradation, voire à la disparition, du service public rendu aux usagers.

Ces réformes là, nous n'en voulons pas !

Il nous paraît indispensable que le gouvernement entende les réels besoins des citoyennes et citoyens qui réclament plus de proximité et plus de relations humaines. Les réformes conduites par le Gouvernement sont à l'opposé de ces principes.

Une réforme d'ampleur pour améliorer le rôle et la place de la fonction publique ne peut pas se faire sans les agents publics et sans les usagers des services publics, elle ne peut qu'échouer si elle se fait contre les agents publics et contre les usagers.

C'est pourquoi nous appelons tous les usagers des services publics, sur l'ensemble du territoire, à se mobiliser aux côtés des agents publics, pour défendre les services publics.

Nous sommes tous concernés par la transformation de la fonction publique et des services publics.

La Fonction publique permet d'assurer l'intérêt général et contribue à la cohésion sociale et territoriale.

Elle participe d'un projet de société solidaire tourné vers l'avenir, garantissant le vivre ensemble.



**NOS - VOS - SERVICES PUBLICS SONT EN DANGER.
MOBILISONS-NOUS TOUTES ET TOUS,
ENSEMBLE
LE 22 MAI PROCHAIN !**

